RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en exercice : 43
Nombre de Conseillers présents à la séance : 40

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance du 26 juin 2019

OBJET :

DE-19-06-1-36) CONVENTION D'OBJECTIFS PLURIANNUELLE ENTRE LA VILLE DE VINCENNES ET L'ASSOCIATION "FESTIVAL AMERICA"

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi vingt-six juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 13 juin 2019 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme ROSSIGNOL, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

Absents excusés : Mme DUPRÉ (pouvoir à Mme LE BIDEAU), M. BAUMIÉ (pouvoir à M. BONAVENTURE), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190626-lmc1H6293H1-DE
Date de réception en Préfecture : 01/07/2019
Date de Publication : 01/07/2019

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 1er du décret 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de la loi du 12 avril 2000 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Considérant que l'association *Festival America* dispose d'une subvention annuelle supérieure à 23 000 € nécessitant la passation d'une convention d'objectifs définissant l'objet, le montant, les conditions d'utilisation et de versement de la subvention ;

Considérant que la manifestation proposée par l'association *Festival America* représente un intérêt local et s'inscrit pleinement dans la politique culturelle de la Ville de Vincennes ;

Après avis de la commission Culture et Tourisme du 19 juin 2019,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Autorise Madame le Maire à signer la convention d'objectifs pluriannuelle avec l'association *Festival America*.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190626-lmc1H6293H1-DE
Date de réception en Préfecture : 01/07/2019
Date de Publication : 01/07/2019